

# SOS JUSTICE & DROITS DE L'HOMME

ELECTION ILLEGALE DE Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY  
OPPOSITION A SA REELECTION PRESIDENTIELLE  
APPEL A LA RESISTANCE CIVIQUE DES MAGISTRATS, DES MILITAIRES ET DES FORCES DE  
L'ORDRE APPLICATION DU REFUS D'OBTEMPERER AUX INJONCTIONS FAITES PAR UN  
GOUVERNEMENT, UN CONSEIL DES MINISTRES, UN MINISTERE DE LA JUSTICE, UN GARDE  
DES SCEAUX, UN MINISTERE DES ARMEES ET AUTRES MINISTERES : ILLEGAUX ET  
ILLEGITIMES

Mirella LO NEGRO - CARBONATTO  
Présidente  
[contact@sos-justice.com](mailto:contact@sos-justice.com)

Monsieur Eric de MONTGOLFIER  
Procureur de la République  
Parquet du TGI de NICE  
Place du Palais de Justice  
06300 – NICE  
Fax : 04 93 62 08 67

TRES URGENT

LRAR et fax

Nice, le 14 février 2012

Affaire : Le Peuple Français/ Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY  
Plainte pour Faux en écritures publiques - Usage de faux en écritures publiques et complicités –  
Escroqueries dirigées contre le Peuple Français - Crimes commis contre la Nation – Crimes commis  
contre l'Humanité – Génocide financier de la France  
Election illégale de Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY  
Opposition à la réélection de Nicolas SARKOZY inexistant auprès de la Mairie de Paris  
Objets : Demande d'arrestation et d'incarcération immédiates de Monsieur Nicolas SARKÖZY de  
NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY  
Demande de Jonction des Affaires pénales et criminelles  
Vaccination Criminelle-GrippeA/H1N1 : Actes des 31 juillet 2009 – 4 août 2009 – 23 septembre 2009  
– 29 octobre 2009  
Copies pour information

Monsieur le Procureur de la République,

Le 13 février 2012, je vous ai adressé par FAX et Lettre RAR : N° 1A 062 720 6063 6, une  
plainte déposée aux motifs de :

Faux en écritures publiques - Usage de faux en écritures publiques et complicités –  
Escroqueries dirigées contre le Peuple Français - Crimes commis contre la Nation – Crimes  
commis contre l'Humanité – Génocide financier de la France.

Et plainte dirigée à l'encontre de Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA, l'imposteur qui occupe depuis mai 2007, le Palais de l'Élysée, sans droits ni titre de Président de la République et qui ne bénéficie d'aucune immunité présidentielle, et qui depuis lors ruine les Peuples Français et Européens, et qui détruit la France et toutes ses institutions, et ce sans que le Peuple Français ne l'ait jamais élu à la Présidence de la République sous son vrai patronyme celui de : Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA, mais sous un patronyme d'emprunt, falsifié et altéré, celui de Nicolas SARKOZY, un patronyme sur lequel le tréma sur la lettre « O » a été volontairement supprimé, et un Nicolas SARKOZY qui n'existe pas auprès de l'état Civil des Mairies des 1<sup>er</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Nous avons donc actuellement à la tête de la France :

1 – un, Nicolas SARKOZY qui n'existe pas à l'état Civil des Mairies des 1<sup>er</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements de Paris, et

2 – un, Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA qui n'a jamais été élu par le Peuple Français aux élections présidentielles de mai 2007 par le Peuple Français, qui usurpe le titre de Président de la République et qui ne bénéficie d'aucune immunité présidentielle.

La chose n'ayant pu se faire qu'avec la complicité de Madame ALLIOT-MARIE qui lui a donné les moyens de s'inscrire en tant que candidat aux élections présidentielles de 2007, sous un nom d'emprunt et avec la complicité active du Conseil Constitutionnel qui a validé cette élection frauduleuse et criminelle, et ce au détriment des intérêts du Peuple Français.

Nous vous adresserons le plus rapidement possible, d'autres éléments très importants qui viendront étayer notre plainte pénale et criminelle, du 9 février 2012, et nous vous demandons de bien vouloir à notre demande expresse, dans l'intérêt général du Peuple Français et en vertu des pouvoirs qui vous sont conférés par votre statut de Procureur de la République, et ce afin de l'empêcher de continuer à nuire aux Peuples Français et Européens :

1 – de faire procéder à l'arrestation et à l'incarcération immédiates de Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA qui ne peut prétendre à bénéficier du titre de Président de la République, ni arguer de son immunité présidentielle. Le titre de Président de la République ayant été usurpé par ledit Nicolas SARKOZY qui n'existe pas à la Mairie de Paris et Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA n'ayant jamais été élu par le Peuple Français,

2 – de faire le nécessaire pour faire déclarer invalides les élections de mai 2007, ainsi que tous les actes, les pactes, les lois, les arrêtés, les décrets, le traité de Lisbonne, les convocations du Congrès, les nominations et promotions de magistrats, les promotions à l'ordre du mérite National, ainsi que toutes leurs publications au Journal Officiel de la République depuis mai 2007 à nos jours. Tous ces actes étant des faux en écritures publiques qui ont été signés sous un faux nom, celui de Nicolas SARKOZY qui n'existe pas à la Mairie de Paris.

3 – de faire procéder à la dissolution du Gouvernement actuel qui n'existe pas et qui a été constitué de manière frauduleuse et que l'on impose au Peuple Français, depuis près de 5 ans, et Gouvernement fantoche et illégitime, auquel aucun citoyen français, ni magistrat, ni Général des Armées et ni aucune Force de l'Ordre ne sont obligés de répondre. La désobéissance et la résistance civiques s'imposent tout naturellement dans ce cas-là.

Nous faisons nôtre pour la circonstance, l'article 35 de la Constitution des Droits de l'Homme de 1793 qui n'a jamais été appliquée et pour cause, mais qui s'impose en cas de force majeure et légitime, comme c'est le cas présentement et qui dit que :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

4 – de mettre opposition immédiate et à notre demande, à la participation aux élections présidentielles de 2012, non seulement à l'encontre de l'escroc international, dit Nicolas SARKOZY, mais aussi à celui qu'il cache sous un nom d'emprunt, à savoir : Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA.

Il vous appartiendra de décider quelles sont les actes salvateurs que vous pouvez engager dans l'urgence pour venir en aide et protéger le Peuple Français, de ce dangereux criminel et de ses complices actifs.

#### DEMANDE DE JONCTION DES INSTANCES PENALES ET CRIMINELLES :

Afin de compléter le tableau des charges pénales et criminelles qui pourront peser sur Monsieur Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la jonction des plaintes criminelles que nous avons adressées lors de la campagne criminelle de vaccination contre le virus imaginaire de la Grippe A/H1N1, à savoir, les actes qui sont aussi accessibles en ligne sur le blog d'information de Sos Justice & Droits de l'homme par les liens suivants :

- 1- L'acte qui vous a été adressé en RAR, le 31 juillet 2009,  
<http://www.dossiers-sos-justice.com/media/01/02/3016204887.pdf>
- 2- L'acte qui vous a été adressé en RAR, le 4 août 2009,  
<http://www.dossiers-sos-justice.com/media/00/00/2026651703.2.pdf>
- 3- L'acte qui vous a été adressé en RAR, le 23 septembre 2009,  
<http://www.dossiers-sos-justice.com/media/00/01/941807344.pdf>
- 4- L'acte qui vous a été adressé en RAR, le 29 octobre 2009,  
<http://www.dossiers-sos-justice.com/media/02/00/3321036851.pdf>

Je précise que je n'ai pas été entendue pour le dépôt des actes précités datant de 2009 et désormais de 2012, et qu'afin de vous donner les moyens d'agir immédiatement et de

gagner du temps sur les longues démarches, compte tenu de l'urgence à agir dans l'intérêt général du Peuple Français.

Je reconnais, ici même, être la rédactrice et l'expéditrice des actes qui vous ont été adressés par lettres RAR, datés des : 31 juillet 2009, 4 août 2009, 23 septembre 2009, 29 octobre 2009 et du 9 février 2012 – LRAR N° 1A 062 720 6063 6, et que j'entends et j'attends avec une extrême impatience, à ce que vous y donniez des suites favorables dans l'intérêt Général du Peuple Français.

N'ayant aucune intention par ailleurs, de me rétracter ou de me défausser de mes responsabilités de Citoyenne Française ni de celles de Présidente de l'association Sos Justice & Droits de l'Homme, ni aucune envie d'être qualifiée de complice criminelle ni de collaboratrice du système mafieux de la caste mafieuse qui Gouverne la France sans Droits ni titres légitimes depuis près de 5 ans, ce, que je n'ai pas l'intention de valider par mon silence complice ni par mon inaction.

Ne soyons pas tous ensemble, les collabos ni les complices de ce système criminel.

Vous trouverez en pièce jointe la copie de mon Passeport afin que vous soyez convaincu de mon identité et que je suis bien, la rédactrice et l'expéditrice, des actes que vous recevez par FAX et par voie de Postale en LRAR.

Je me tiens bien entendu à votre entière disposition pour toute audition que vous voudrez demander pour les besoins de la procédure.

Comptant sur vos extrêmes diligences et sur votre sens du Devoir et de l'équité, dans l'espoir que le Peuple Français sera entendu,

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes et vous prions d'agréer Monsieur le Procureur de la République, l'expression de nos meilleures salutations.



Mirella LO NEGRO - CARBONATTO  
Présidente

PJ : Actes des 31 juillet 2009, 4 août 2009, 23 septembre 2009, 29 octobre 2009 et du 9 février 2012  
Copie de mon passeport  
Copie pour information : Maître Philippe FORTABAT-LABATUT – Avocat de l'association



Association Loi 1901  
12, rue Delille - 06000 NICE  
N° SIRET : 489 848 093 00014 - Code APE : 913 E  
Tél.: 0892 680 631 - Code Contact : 23655#  
[www.sos-justice.com](http://www.sos-justice.com)  
[contact@sos-justice.com](mailto:contact@sos-justice.com)